

Trésorier du CSE

GARANTIR LA BONNE GESTION DES BUDGETS DE L'INSTANCE



OBJECTIFS

Être capable de jouer efficacement son rôle de Trésorier du CSE, et pour cela :

- Identifier le cadre légal associé à la fonction
- Comprendre et réaliser ses missions
- Gérer efficacement les budgets et la comptabilité de l'instance

PUBLIC CONCERNÉ

- Trésorier et trésorier adjoint d'un Comité Social et Économique (CSE)

PRÉREQUIS

- Pas de prérequis

PROGRAMME

Les différents budgets

- Différence entre budget d'œuvres sociales et budget de fonctionnement
- Budgets prévisionnels et versements
- Gestion des signatures bancaires
- Responsabilité juridique : abus de confiance et délit d'entrave

Utilisation du budget des œuvres sociales

- Bénéficiaires et critères d'attribution des prestations
- Cotisations URSSAF et risque de recouvrement
- Modalité d'engagement de dépense : qui, quand, comment, traçabilité ?
- Guide des prestations

- Mise en place de la commission des marchés
- Lien avec les salariés

Utilisation du budget de fonctionnement

- Typologie de dépenses
- Que faire du surplus éventuel ?

Tenue de la comptabilité

- Exigences de tenue d'une comptabilité
- Recours à des personnes extérieures
- Arrêté et approbation des comptes
- Inventaire du patrimoine
- Communication aux salariés
- Transmission des comptes au CSE entrant

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Quiz
- Étude des données des participants
- Analyse de supports de référence
- Évaluation des acquis

Durée

1 jour

Dates

7 octobre

Coût

690€ HT
Par participant
en inter